



Sym'BIose

Le champ du possible pour le biocontrôle des maladies fongiques sur céréales, intérêts et limites des solutions

Damien Derelle

dderelle@seineyonne.fr

SeineYonne
union des coopératives
ynwae 110
TRÈS COOPÉRATION **BOURGOGNE**

Le biocontrôle en grandes cultures :

- La France est pionnière dans le domaine du biocontrôle.
- Le ministère de l'Agriculture a présenté une stratégie nationale du biocontrôle.
- MAIS le développement de nouvelles solutions et les délais d'homologation restent longs.
- Cependant, à l'horizon 2022, 71 nouvelles préparations sont attendues selon l'IBMA (tous secteurs confondus) ; l'objectif affiché étant de couvrir 60% des usages d'ici 2025



Les maladies foliaires du blé en AB

Quels sont les facteurs en faveur ou défaveur de la protection vis-à-vis des maladies foliaires

- Une absence d'attaque de septoriose significative en AB
- Le manque de solutions efficaces
- Des solutions disponibles potentiellement transposables
- La possibilité de faire des pulvérisations pour les agriculteurs nouvellement convertis

Faut il s'intéresser aux produits proposés ? OUI car il faut tenir compte du contexte et du mode d'action des produits

Quelles sont les solutions actuelles sur céréales ?

- Laminarine (blé / orge)
- Soufre
- Microorganismes auxiliaires
- PNPP

Quelles sont les limites de ces solutions ?

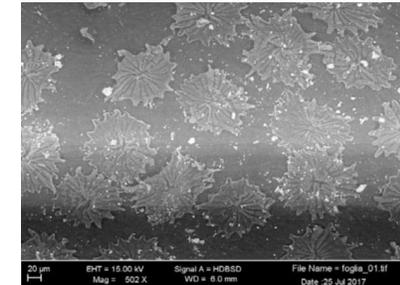
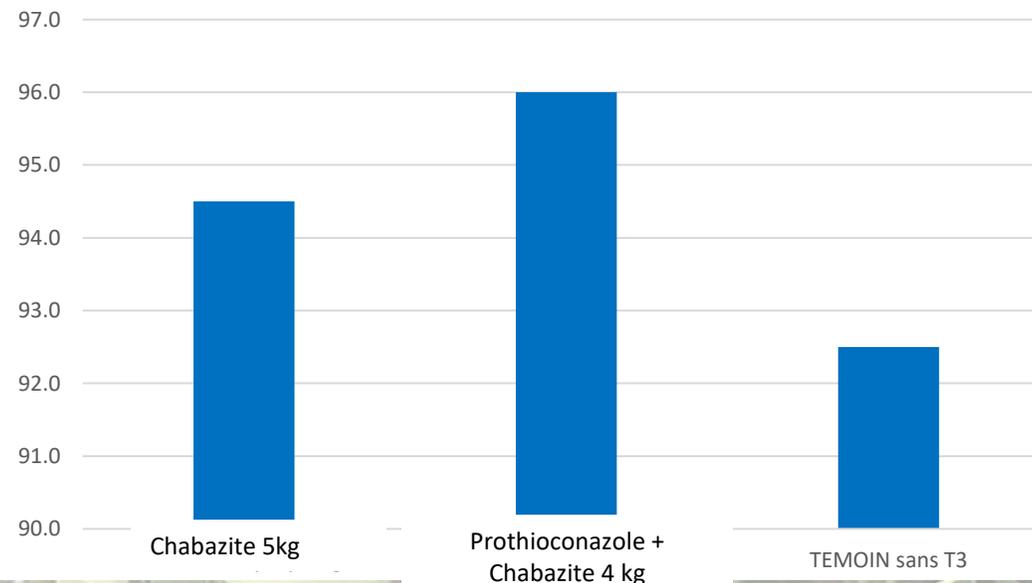
- Une efficacité irrégulière selon la pression maladies.
- Des conditions de stockage contraignantes pour certaines formulations.
- Pas de solutions disponibles sur certaines maladies en particulier sur rouille jaune
- Leur rentabilité

Quelles perspectives à horizon 2025 ?

De nouvelles matières actives et modes d'action à venir

Un potentiel à explorer → les barrières physiques (kaolinites, chabazites ...) peuvent avoir un rôle antifongique

Rendement après moisson – 66 Jours après T3 – test en conventionnel sur fusariose



- Couche protectrice foliaire
- Renforcement des parois cellulaires
- Stimulation de la production d'enzyme de défense

Quelles perspectives à horizon 2025 ?

De nouvelles matières actives et modes d'action

Substance active :

Poudre de cellules d'une amibe (Willaertia magna C2c Maky)

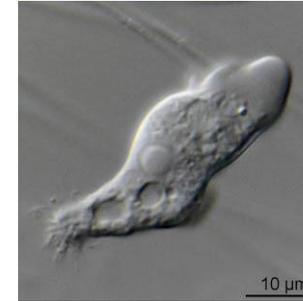
Spectre d'action :

Potentiel sur rouille à confirmer après 2 années d'expérimentation au champ ; constat d'inhibition de la germination des spores de pathogènes

Statut réglementaire :

Approbation de la substance : fin 2022 / début 2023

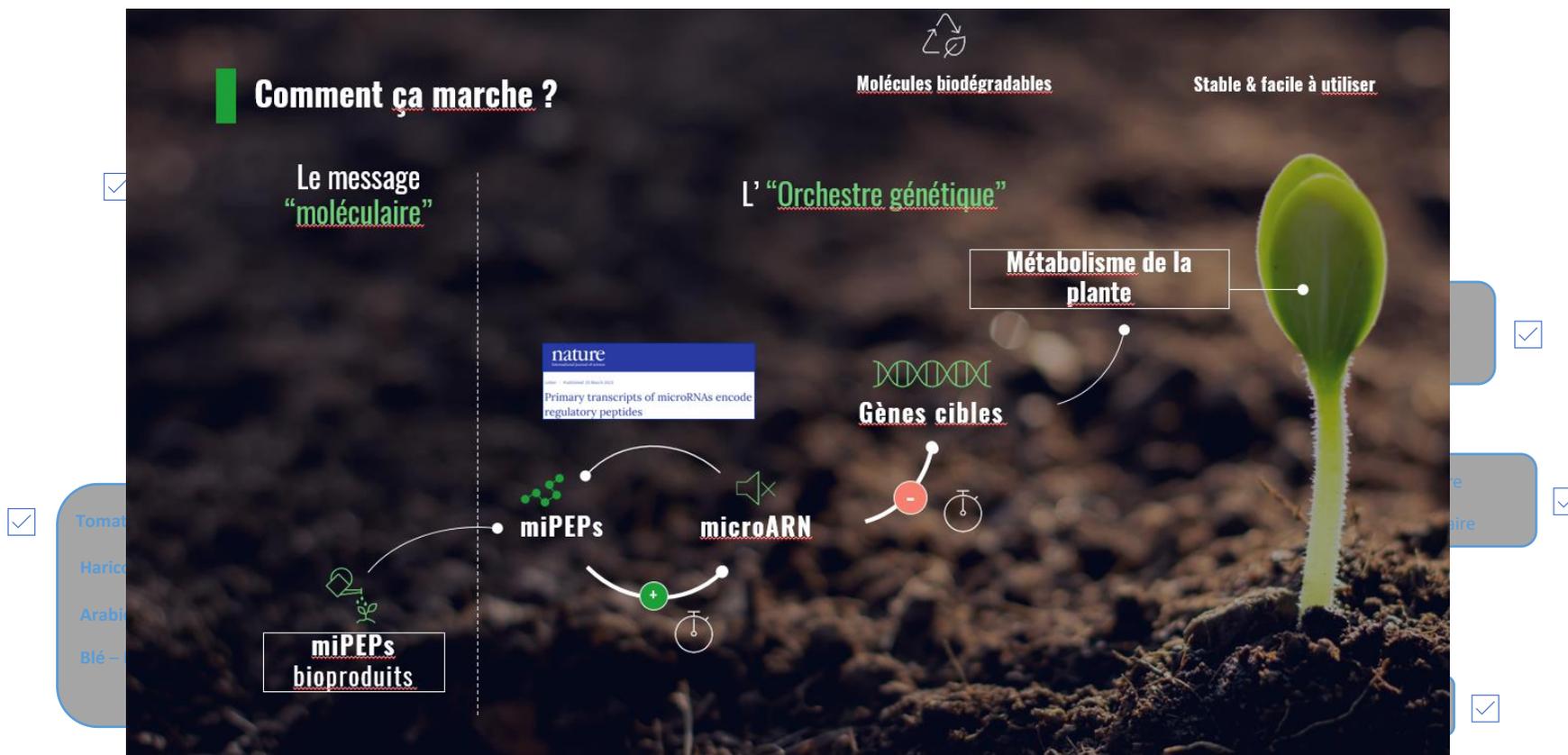
AMM des produits : 2024 / 2025



90 % d'efficacité sur mildiou de la vigne

Quelles perspectives à horizon 2025 ?

Une solution pleine de promesse pour 2025 : les micropeptides



Merci pour votre attention !

Damien Derelle – Responsable du service
Agrodéveloppement

Contact : dderelle@seineyonne.fr